

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DEL24-35** avec **1** pièce(s) jointe(s)
Date de décision : **28/03/2024**
Objet : **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET PRINCIPAL**

Nature : **Documents budgétaires et financiers**

Matière : **Finances locales - Decisions budgetaires**

Date de télétransmission : **03/04/2024** Agent de transmission : **Sandrine ZUNINO**

Acte : **CDG BUDGET PRINCIPAL 2023.pdf**

Annexes :

1 - DEL 24-35 COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2023.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 013

Identifiant de l'acte : **013-211301171-20240328-DEL24-35-BF**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **03/04/2024**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERLAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI

M. MERSALI à M. SAHRAOUI

M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ

M. DE SOUZA à M. GARDIOL

Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN

Mme SAHUN à M. BOCCIA

Absents :

M. BORELLI - M. ALLIOTTE

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL

N° Acte : 7.1

Délibération n°24-35

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction comptable M57

Considérant la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2023 et des Décisions modificatives du Budget Principal, le Compte de Gestion du Budget Principal dressé par le Receveur accompagné des états annexes, le Conseil Municipal :

1. déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
2. constate les identités de résultats avec le Compte Administratif 2023 du Budget Principal ;
3. approuve les résultats du Compte de Gestion.

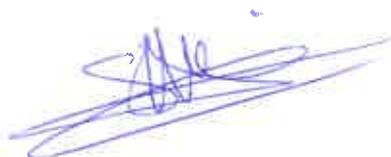
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 34 voix Pour et 3 Abstentions (FERAL Patrick / BOCCIA Hervé représentant : SAHUN Véronique)

APPROUVE le Compte de gestion du Budget Principal de l'exercice 2023.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

